



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008**

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de M CROGUENNOC qui a donné procuration à M LE HIR, Mme BERROU qui a donné procuration à Mme BROISE, Mlle MAGUEUR qui a donné procuration à Mme JARNOUX, Mme PERROT DANJOUX qui a donné procuration à M ERNAULT, Mme LUCAS qui a donné procuration à Mme PAVOT

Mme COLIN MARECHAL a été élue secrétaire.

Le compte rendu du précédent conseil a été approuvé

**❶ - SUBVENTION EVENEMENTIELLE
OPEN DE TENNIS DE PORSPODER**

Considérant le dossier de demande de subvention adressé par monsieur le Président du Tennis Club de PORSPODER,

Considérant l'avis favorable de la commission couplée « affaires sociales, jeunesse, culture » et « sports loisirs tourisme » du 17 juin 2008,

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention de 2 000 € au profit du tennis club de PORSPODER pour l'organisation de l'Open de Tennis de PORSPODER.

➡ **Résultat du vote : unanimité**

**❷ - SUBVENTION EVENEMENTIELLE
STAGE DE DANSE A L'ESPACE HERRI LEON - ARICOCHE**

Considérant le dossier de demande de subvention adressé par Madame la Présidente de l'Association ARICOCHE

Considérant l'avis favorable de la commission couplée « affaires sociales, jeunesse, culture » et « sports loisirs tourisme » du 17 juin 2008,

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention du 300 € au profit l'association ARICOCHE pour l'organisation d'un stage de danse à l'Espace Herri LEON.

➡ **Résultat du vote : unanimité**

**❸ - SUBVENTION 2008
ECOLE DE MUSIQUE ADEXAP**

Considérant le dossier de demande de subvention adressé par Madame la Présidente de l'Ecole de Musique,

Considérant l'avis favorable pour le versement de la subvention 2008 de la commission couplée « affaires sociales, jeunesse, culture » et « sports loisirs tourisme » du 17 juin 2008,

Considérant l'avis défavorable de la commission pour la signature d'une convention basée sur le critère du nombre d'habitant quelque soit le nombre d'élèves (une subvention basée sur le coût réel de l'élève ou en fonction du quotient familial de l'enfant serait préférable),

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention pour 2008 de 1 750.76 € au profit de l'ADEXAP.

➡ **Résultat du vote : unanimité**

❹ - AVENANT A LA CONVENTION FAMILLE RURALE

CLSH

Considérant la demande en date du 05/06/08 de Madame la présidente de l'association familles Rurales de LANDUNVEZ - PLOURIN – PORSPODER,

Considérant l'avis favorable pour le versement de la subvention 2008 de la commission couplée « affaires sociales, jeunesse, culture » et « sports loisirs tourisme » du 17 juin 2008,

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de signer l'avenant à la convention du 26 mars 2006.

➔ **Résultat du vote : unanimité**

⑤ - PARTICIPATION AU COURS DE BRETON CONSEIL GENERAL

Considérant la délibération du 12 mai 2007 attribuant une participation de 789.26 € pour l'initiation à la langue bretonne au conseil général,

Considérant la délibération du 15 juin 2007 autorisant monsieur le Maire à signer la convention relative au financement de l'initiation de la langue Bretonne avec le Conseil Général,

Monsieur le Maire propose que soit versée, sur le budget communal 2008, la somme de 789.26 € au titre de l'année scolaire 2007-2008 et la somme de 1 598.53 € au titre de l'année 2008-2009 conformément à la convention.

➔ **Résultat du vote : unanimité**

⑥ - PARTICIPATION DES RIVERAINS A L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX A L'IMPASSE DES PINS

Considérant les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés dans l'impasse privé des pins,

Considérant que, sur les 7 riverains, 5 ont bénéficié de l'enfouissement de leurs réseaux par cette impasse,

Considérant leurs accords pour une participation à hauteur de 800 €,

Considérant l'inscription budgétaire de 5 fois 800 € aux budgets 2007 et 2008,

Considérant les travaux achevés hors une remise en état d'un mur de soubassement qui sera pris en charge par l'entreprise ayant réalisée les travaux,

Monsieur le Maire étant intéressé, il se retire des délibérations et ne prendra pas part au vote,

Monsieur l'adjoint aux travaux sollicite l'autorisation au Conseil Municipal d'émettre les titres de perceptions correspondant aux travaux réalisés.

➔ **Résultat du vote : unanimité**

⑦ - ELECTIONS SENATORIALES

Candidatures :

Candidats pour être délégué :

- YANNICK MARZIN

- Jean-Michel CROGUENNOC

- Pierre LE HIR

- Jean-Yves ISTRIA

- Anne-Marie BROISE

- Martine JARNOUX

résultat du vote :

18 voix élu

18 voix élu

12 voix élu

13 voix élu

13 voix élue

8 voix non-élue

Candidats pour être suppléant :

- Viannette LUCAS

18 voix élue

- Marie-Hélène COLIN MARECHAL

16 voix élue

- Pierre-Yves ERNAULT

12 voix élu

③ - OPTION POUR LA JOURNEE SOLIDARITE

Considérant à la loi 2008-351 du 16 avril 2008 relative à la journée solidarité dans la fonction publique territoriale,

Considérant la circulaire de Mme le Ministre de l'intérieur du 7 mai 2008, sur l'organisation de la journée de solidarité dans la fonction publique territoriale,

Considérant l'annulation de référence au lundi de pentecôte comme journée de solidarité,

Monsieur le Maire propose que la journée de solidarité soit fixée par la réduction d'un jour de RTT.

➔ **Résultat du vote : unanimité**

④ - SUBVENTION EVENEMENTIELLE JEUNES DU FOUR – TOURNAGE D'UN FILM

Considérant le projet présenté par les associations « les jeunes du Four » et le « club des bruyères » pour la réalisation d'un film sur les relations intergénérationnelles qui sera présenté lors de la semaine bleu d'octobre,

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention du 1 000 € au profit l'association LES JEUNES DU FOUR.

➔ **Résultat du vote : unanimité**

⑩ - FIXATION DES TARIFS DOCUMENTATION TOURISTIQUE

Monsieur le Maire rappelle que de la documentation éditée par la CCPI ainsi que différents objets, sont en vente au point info tourisme durant l'été, il convient d'en fixer le prix de vente :

Circuits cyclo-découverte : 1 €

Topoguide VTT : 5 €

Fiche de randonnées pédestres : 0.80 €

Topoguide « pays d'Iroise » : 13.20 €

Topoguide « chemin des phares et des abers » : 14.20 €

Poster et affiche : 3 €

Porte clef : 5 €

Porte cartes : 8 €

➔ **Résultat du vote : unanimité**

**●● - VŒU POUR LE MAINTIEN
D'EDF/GDF A SAINT RENAN**

Tenant à conserver les dépannages individuels et collectifs 24h/24 et 7j/7 avec l'équipe d'agents basée à Saint Renan, le Conseil municipal de PORSPORDER s'oppose à toute mesure pouvant diminuer ces services.

Le Conseil municipal soutient la demande effectuée par la CCPI de concertation avec les autorités compétentes pour maintenir les services ci-dessus énoncés et s'assurer avec la plus grande fermeté de l'approvisionnement en électricité de notre territoire

➔ **Résultat du vote : unanimité**

●● - QUESTIONS DIVERSES

M PAULET demande comment avoir accès à l'information pour l'ensemble des conseillers : 5 casiers sont mis à disposition des conseillers et sont amendés par chacun des 5 adjoints dans son domaine de compétence. La mise en route est en cours et demande une période de rodage.

M LE DALL demande quelles sont les priorités de la commune en matière d'assainissement : Jusqu'à présent, les décisions du SIALLP étaient prises au sein du SIALLP, Monsieur le Maire demande que les collectivités y participent plus activement, les modalités de cette participation seront vu lors du prochain comité syndical

M LE DALL demande ce qu'il en est des abris bus reçus et stockés au hangar : Ceux qui ont été reçus sont en verre et non adaptés au village. L'idée est que ce soit des abris amovibles. On recherche une possibilité d'échange avec une autre commune.